



Bourse d'Etudes Scientifiques Biermans-Lapôte

La Fondation Biermans-Lapôte de Paris met à concours, pour l'année académique en cours, un certain nombre de bourses d'études Biermans-Lapôte, dont la durée peut aller **d'un à trois mois**.

1) La Bourse d'Etudes Scientifiques comprend :

- Une indemnité de voyage et de séjour de 700 euros par mois, payable à Paris (cette somme peut être adaptée en fonction d'autres revenus éventuels perçus simultanément par le/la candidat(e).
- Le logement en chambre individuelle à la Fondation Biermans-Lapôte durant la période considérée.

2) Pourront être candidats ceux et celles qui :

- Ont obtenu leur diplôme de deuxième et troisième cycle dans les trois dernières années (ou seront en dernière année de 2^{ème} cycle dans l'année pour laquelle ils sollicitent la bourse)
- Se sont distingués par l'excellence des résultats universitaires
- Peuvent présenter un projet de recherche justifiant un séjour à Paris de la durée proposée
- Et dont la candidature est soutenue par deux professeurs de l'enseignement supérieur
- Ne disposent pas d'une bourse pour le projet et la période sollicités (la bourse n'est pas cumulable)

3) Les titulaires s'engagent à :

- Séjourner à la Fondation Biermans-Lapôte pour la durée totale de la bourse d'études et en respecter le règlement d'ordre intérieur
- Faire approuver par le directeur de thèse ou de recherche, en fin de séjour – ou tous les trois mois, suivant la durée du séjour -, un rapport sur l'avancement de la recherche.

4) La bourse d'études ne comprenant pas la couverture « sécurité sociale » et « assurance-maladie », les candidats devront, dès lors, être « à charge » d'un tiers ou assurer eux-mêmes la couverture nécessaire.

5) Les candidatures comprennent :

- Le formulaire de candidature ci-après
- Un résumé de maximum 3 pages du mémoire de master ou du travail de fin d'études
- Les deux rapports des professeurs informant le jury sur le projet proposé et sur la candidature

6) Elles sont attendues à l'adresse suivante : courtsejour@fbl-paris.org.

Les candidats retenus seront avertis dans les sept jours après date.

Des informations sur les modalités de la demande de bourses Biermans-Lapôte peuvent être obtenues, de préférence par poste électronique, auprès de courtsejour@fbl-paris.org.

Les diplômes provenant de toutes les facultés entrent en ligne de compte.



FONDATION BIERMANS-LAPÔTRE
MAISON DES ÉTUDIANTS BELGES ET LUXEMBOURGEOIS

Demande de Bourse d'Etudes Scientifiques Biermans-Lapôte

Document à fournir en annexe :

- Lettres des professeurs soutenant votre candidature
- Un résumé de maximum 3 pages du mémoire de master ou du travail de fin d'études

1.Nom : _____
2.Prénoms : _____
3.Adresse : _____
 a.Domicile légal : _____

 b. Résidence : _____

 c.Téléphone privé _____
 Portable _____
 Adresse mail : _____
4.Lieu et date de naissance : _____
5.Nationalité : _____
6.Etat civil : _____

7. **Diplômes universitaires ou d'enseignement supérieur obtenus par le postulant (Epreuves ou diplômes (bachelier, master, etc...)) (dénomination complète et précise)**

Date de la délibération

.....
.....
.....
.....

12. Programme des activités à Paris :

13. Noms, fonction et coordonnées complètes des deux professeurs soutenant votre candidature :

14. Publications spécifiques, avec indication des titres, auteurs et données bibliographiques :

15. Séjours à l'étranger (lieu, durée, dates) :

16. Emplois que vous auriez occupés ou bourses dont vous auriez bénéficié depuis la fin de vos études : (précisez le nom de l'employeur ou de l'institution qui a attribué la bourse, dates et durées)

Je certifie sur l'honneur que mes déclarations sont exactes et complètes, que je ne perçois aucune autre bourse ou subvention pour le projet ci-dessus exposé. Je m'engage à signaler, dans les plus brefs délais, tout changement de ma situation.

Fait à

Le

Signature